

## PROGRAMME DE VACCINATION DANS LE VAR

(Informations recueillies lors de la réunion du 12 janvier organisée par Monsieur le Préfet du Var)

### **Pilotage du programme de vaccination :**

C'est le Préfet du Var, assisté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui pilote le programme de vaccination.

### **Ordre de priorité des vaccinations :**

Priorité 1 : personnes âgées en établissement, professionnel de santé de plus de 50 ans, pompiers, aides à domicile supérieur à 50 ans

Priorité 2 : Personnes âgées de plus de 75 ans.

### **Quel schéma d'organisation ? :**

Le Préfet a fixé à 10 le nombre de centres de vaccination qui seront opérationnels dans le Var à partir du 18 janvier. Un centre pour environ 100 000 habitants.

### **Y aura-t-il un centre de vaccination en Pays de Fayence ?**

Nous avons appris hier que le Pays de Fayence ne fera malheureusement pas partie de ces 10 premiers centres mais la Communauté de communes a officiellement fait la demande d'être autorisée à ouvrir au plus vite un centre de vaccination en collaboration avec les acteurs de santé du territoire notamment, la CPTS\*, le GAPS\*\* et les communes.

### **Comment s'inscrire ? Ou trouver les informations ?**

L'Agence Régionale de Santé va mettre à disposition une plateforme d'inscription en ligne avec un numéro pour aider les personnes ne disposant des moyens pour une inscription en ligne.

Toutes les informations utiles : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

### **Quels centres de vaccination ?**

Dans un premier temps les habitants du territoire devraient pouvoir s'inscrire sur le centre de Saint Raphael ou sur celui de Draguignan. Des bus mobiles de vaccination ont également été évoqués par Monsieur le Préfet sans que nous ayons de précisions à ce stade.

**Les élus et les professionnels de santé du territoire sont mobilisés pour obtenir un centre de vaccination pour le Pays de Fayence et vous tiendront informés au fur et à mesure des communications de la Préfecture.**

\*CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

\*\*GAPS : Groupements des Acteurs et des Professionnels de Santé